



Faites reconnaître
vos compétences



CQP Souffler des isolants thermo-acoustiques en vrac

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnaît et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

La technique de l'isolation par soufflage consiste à déposer, le plus souvent dans des combles perdus, un matériau isolant thermo-acoustique en vrac conventionnel (laine de verre, laine de roche, ouate de cellulose) ou biosourcé (coton, chanvre, laine de mouton, paille) à l'aide d'un matériel de soufflage adapté, afin d'atteindre la performance énergétique et acoustique définie dans le descriptif des travaux.



Quelles compétences ?

- Organiser son poste de travail de soufflage d'isolants en vrac
- Réaliser les travaux préalables au soufflage des matériaux
- Souffler des isolants en vrac
- Clôturer son chantier

Comment valider le CQP ?

- Après un parcours de formation continue
- Mise en situation professionnelle

Comment accéder au CQP ?

- Tous les professionnels des métiers du bâtiment qu'ils soient salariés déjà en poste souhaitant faire reconnaître leur expérience professionnelle ou demandeurs d'emploi avec ou sans expérience dans le bâtiment ayant suivi un parcours de formation en lien avec la certification visée.

Quel niveau ?

Non concerné

Pour aller plus loin



Vous souhaitez en savoir davantage ?
RDV sur le site de la FFB